



## **ADOPTION DU BUDGET 2015**

Lundi le 15 décembre dernier, à l'occasion d'une séance extraordinaire, nous avons présenté les prévisions budgétaires 2015, un budget qui comportait sa part de défis. En effet, ce budget a demandé une adaptation au nouveau pacte fiscal imposé par le gouvernement du Québec, tout en tenant compte de la réalité d'une petite Municipalité comme la nôtre, de la capacité à payer de ses contribuables, sans oublier certaines obligations auxquelles la Municipalité fait face et qui nécessitent cette année des investissements majeurs.

La feuille de route des besoins et priorités est longue et le processus budgétaire s'est déroulé avec les lignes directrices de maintenir une gestion responsable et efficace des fonds publics, d'améliorer continuellement la qualité de vie de notre collectivité, mais aussi le désir de consolider et finaliser ce qui est sur la table et qui vous préoccupe.

Notre objectif est d'assurer le développement harmonieux de notre Municipalité tout en gardant une approche à échelle humaine au sein de laquelle les citoyens sont au centre de nos préoccupations. Nos efforts seront consentis à entretenir, consolider et finaliser.

### ***Ajustement du taux de la taxe foncière et tarifications***

Au niveau de la taxation, plusieurs ajustements ont été nécessaires cette année et par conséquent, le budget 2015 contient notamment un ajustement du taux de la taxe foncière de 0.67 \$ à 0,69 \$ par 100 \$ d'évaluation, tandis que la taxation commerciale et industrielle est maintenue au même taux, soit de 1,25 \$ par 100 \$ d'évaluation.

En contrepartie, pour ce qui est de l'ensemble des tarifications ou taxes spéciales, certains ajustements ont été apportés et viennent atténuer l'impact de la taxe foncière. Les plus importants changements se situent au niveau des ordures, des égouts, des infrastructures du secteur l'Immobilier ainsi que des parcs.

Concrètement, l'impact sera variable selon la valeur de la propriété, les différentes taxes de services applicables ainsi que le secteur de la Municipalité. Par exemple, pour une maison d'une valeur moyenne de 250 000 \$, il faudra prévoir une légère hausse de moins de cinquante dollars, toujours dépendamment du secteur.

### ***Projets majeurs et programme triennal d'immobilisations***

Dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, dans un premier temps, les efforts seront consentis à consolider les bases au niveau de nos infrastructures, notamment avec la réfection des bâtiments municipaux ainsi que le pavage et l'entretien du réseau routier.

La Municipalité fait également face à certaines obligations légales nécessitant d'importants investissements qui se traduisent entre autres par le remplacement imminent d'un camion d'incendies ainsi que la disposition des boues des étangs aérés.

Ensuite, dans le dossier de l'eau potable, plusieurs seront heureux d'apprendre que nous procéderons à l'étude des trois scénarios possibles quant à l'approvisionnement en eau potable pour les citoyens raccordés aux réseaux d'aqueduc. Ces études, qui nous guideront dans la prise de décision quant à la meilleure option, seront payées à 100 % à même la subvention de la taxe sur l'essence.

Nous désirons également poursuivre les efforts de revitalisation de notre territoire. Il est toutefois important de mentionner que les projets ne seront possibles qu'avec l'obtention de différentes subventions pour lesquelles nous aurons l'approbation finale qu'en cours d'année prochaine. Ainsi, en plus de la réfection de la descente à bateaux et d'une mise en valeur du quai municipal, nous prévoyons également la concrétisation du projet de quais flottants adjacents à ce dernier afin de permettre aux plaisanciers d'avoir un accès direct au cœur du noyau villageois, un atout important pour favoriser le caractère touristique, commercial et économique de notre Municipalité. Dans la même lignée de pensée, nous prévoyons poursuivre le projet de la piste cyclable Oka – Mont-Saint-Hilaire.


Finalement, nous en parlons depuis plusieurs années déjà, vous n'êtes pas sans savoir que nous devons trouver un nouvel emplacement pour la bibliothèque municipale, un autre grand défi pour notre Municipalité. Le Conseil étudie les différentes avenues avant d'entreprendre ce projet, et nous tenterons d'identifier l'approche la plus judicieuse pour satisfaire les besoins des utilisateurs actuels et futurs tout en optimisant ce haut lieu de culture.

En conclusion, le budget 2015 présentait sa part de défis. Mes collègues et moi partageons cette fierté d'avoir accompli un travail rigoureux dans un contexte d'ajustements. Nous sommes parvenus à maintenir votre compte de taxes résidentiel et commercial abordable, à assumer nos obligations légales ainsi qu'à pallier au manque à gagner du pacte fiscal, tout en ayant en tête de liste l'amélioration continue de la qualité de vie à Oka.

D'importants projets seront réalisés en 2015 et au cours des prochaines années avec des investissements dans différents secteurs d'activité, qui se déploient tous dans une vision et dans une planification des plus consciencieuses, et qui seront profitables à long terme.

Je termine en vous souhaitant, au nom de mes collègues et de toute l'équipe municipale, nos meilleurs vœux pour ce temps des fêtes qui est à nos portes et une nouvelle année sous le signe du bonheur, de la santé et de la prospérité.

Le maire de la Municipalité d'Oka,



Pascal Quevillon



# BUDGET 2015

PRÉSENTÉ LE 15 DÉCEMBRE 2014

## *Projets majeurs et programme triennal d'immobilisations 2015 à 2017*

- \* Pavage général et entretien du réseau routier;
- \* Remplacement d'un camion d'incendie;
- \* Disposition des boues des étangs aérés;
- \* Réfection de la descente de bateaux;
- \* Étude des 3 scénarios dans le dossier de l'eau potable;
- \* Mise en valeur du quai municipal et quais flottants;
- \* Piste cyclable Oka - Mont-Saint-Hilaire;
- \* Projet de relocalisation de la bibliothèque.

## TARIFICATION

Taxe foncière de base	0,69 /100 \$ d'évaluation
Taxe foncière commerciale et industrielle	1,25 /100 \$ d'évaluation
Taxe infrastructure secteur Immobilière	531,81 \$ / par immeuble
Taxe infrastructure Parcs 2008-78	50,50 \$ / logement
Taux de la taxe d'égout	194 \$ / logement
Taux de la taxe d'aqueduc ( <i>secteur village</i> )	250 \$ / logement
Taux de la taxe d'eau piscine hors terre	50 \$
Taux de la taxe d'eau piscine creusée	90 \$
Aqueduc ( <i>taxe lot vacant secteur paroisse</i> )	75 \$ / logement
Taux de taxe d'aqueduc ( <i>secteur paroisse</i> )	225 \$ / logement
Aqueduc - compteur ( <i>secteur paroisse</i> )	1,35 \$ / mg (0,297m <sup>3</sup> )
Ordures	145 \$ / logement

## SOMMAIRE

## Les Revenus

Taxe sur la valeur foncière	3 497 488 \$	55.71 %
Autres taxes ( <i>égouts, aqueduc, service de la dette</i> )	1 060 795 \$	16.90 %
Paiement tenant lieu de taxes	769 512 \$	12.26 %
Autres services rendus ( <i>administration, loyers</i> )	357 130 \$	5.69 %
Autres revenus ( <i>droits sur les mutations, licences, permis.</i> )	310 500 \$	4.95 %
Transferts ( <i>entente de partage</i> )	279 570 \$	3.38 %
<b>Total des revenus de fonctionnement</b>	<b>6 274 995 \$</b>	
Affectations ( <i>Loi 288 et surplus accumulé</i> )	70 000 \$	1.12 %
<b>Total des revenus</b>	<b>6 344 995 \$</b>	<b>100 %</b>

## Les Dépenses

Administration générale	1 347 791 \$	21.47 %
Sécurité publique	972 696 \$	15.49 %
Transport	1 445 105 \$	23.02 %
Hygiène du milieu	1 122 236 \$	17.88 %
Aménagement, urbanisme et développement	355 438 \$	5.66 %
Loisirs et culture	493 133 \$	7.86 %
Frais de financement	114 226 \$	1.82 %
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>5 850 625 \$</b>	
Remboursement en capital	238 370 \$	3.80 %
Activités d'investissement	543 597 \$	9.83 %
Affectations ( <i>Loi 288, Fonds de roulement, surplus acc. etc.</i> )	(287 597) \$	-6.66 %
<b>Total des dépenses et des activités d'investissement</b>	<b>6 344 995 \$</b>	<b>100 %</b>